



Monseigneur André GUEYE
ÉVÊQUE DE THIÈS

Place du Trésor
B.P. 3004

THIES – (Sénégal)
Tél. : 33 951 13 41 / Fax : 33 951 37 83
e-mail : evethies@orange.sn

Thiès, le 10 mars 2020

N/Réf.077/AG/20

Objet : Note explicative de Décret 02/2020/AG

Chers Collaborateurs,

Je viens vous transmettre le décret portant création et composition de la **Cellule d'écoute et de sensibilisation sur les abus sexuels sur les mineurs et les personnes vulnérables**. Cette lettre de transmission souhaite présenter ledit décret en dégageant ses motifs et sa portée.

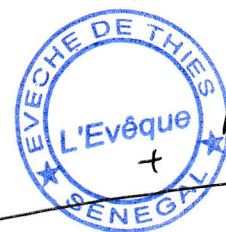
Pour rappel, le décret N.02/2020/AG a comme terreau le motu proprio « *Vos estis lux mundi* » (09.05.2019) du Pape François qui fixe le cadre pour protéger les mineurs et les personnes vulnérables contre les abus sexuels (cf. art.2). Ce document magistériel fait suite à la Rencontre mondiale pour la protection des mineurs dans l'Église, organisée à Rome du 21 au 24 février 2019. La création de cette cellule est une demande du Pape François à toutes les Eglises particulières.

Vu l'importance de ce décret, je demande à tous d'en faire une large diffusion auprès de tous les diocésains et des personnes de bonne volonté. Aussi le décret sera-t-il rendu public au plus grand nombre, par le biais de l'affichage ou de l'annonce en paroisse, pour permettre une meilleure appropriation et une plus facile accessibilité de la Cellule. Je souhaite que, dans le Diocèse de Thiès, personne n'en ignore l'existence.

La Cellule a été instituée pour « permettre de présenter des signalements » dont elle aurait connaissance à l'Autorité diocésaine, en respectant la dignité et l'intégrité des personnes concernées, la sécurité et la confidentialité des informations (cf. Art2). Elle devra avec prudence chercher la bonne information. Les prêtres et les religieux qui auraient connaissance de tels faits ont « l'obligation de le signaler sans délai à l'Ordinaire du lieu », c'est-à-dire l'Évêque (cf. Art3 §1).

Par ailleurs, la Cellule devra assumer un rôle de prévention à travers des programmes de sensibilisation dans les établissements, les paroisses, les doyennés ou auprès des mouvements, groupes et associations.

Vous exprimant ma gratitude pour l'intérêt et l'accueil que vous réserverez à ce décret, je vous assure, chers Collaborateurs, de ma proximité et de ma communion pastorale.



+ Mgr André GUEYE

André Gueye
EVEQUE DE THIÈS

//-)ux **Equipes sacerdotales**

- **Communautés religieuses**
- **Responsables de Services et Structures**